



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES
HANDICAPÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conférence ministérielle sur le handicap : Améliorer l'accessibilité et l'accès aux droits, mettre en œuvre la stratégie européenne 2021-2030

Dossier de presse

Paris, le 9 mars 2022

Édito



Le respect de la dignité humaine, de l'État de droit et de l'égalité sont les piliers de l'Union européenne. Collectivement, nous avons le devoir de garantir à l'ensemble des citoyens européens un égal accès à l'éducation et à une vie professionnelle de qualité tout en assurant leur pleine mobilité.

Des avancées majeures ont été obtenues pour les personnes en situation de handicap grâce à la Stratégie 2010-2020, mais nous devons à présent aller plus loin pour aboutir à une Europe plus inclusive, plus juste, notamment en matière d'accès aux droits et d'autonomie des personnes en situation de handicap.

Afin de répondre à ces enjeux majeurs qui s'inscrivent dans les objectifs de la nouvelle Stratégie 2021-2030, j'ai proposé à mes homologues chargés des personnes handicapées, ministres des 26 États membres, ainsi qu'aux organisations de la société civile de nous réunir, à Paris, le 9 mars 2022.

Parce que je suis convaincue du rôle central de l'Europe pour construire des réponses collectives en s'inspirant des meilleures démarches déjà mises en place dans les États-membres, j'ai souhaité que nous évoquions ensemble les défis et les solutions qui pourront être portées dans la mise en œuvre de la Stratégie 2021-2030, pour permettre aux personnes en situation de handicap de jouir pleinement de leurs droits.

Parvenir à une véritable société du choix est le fil rouge qui doit guider nos actions à l'échelle européenne. Nous devons poursuivre la dynamique enclenchée, promouvoir l'éducation inclusive et l'apprentissage tout au long de la vie, pour permettre l'accès et le maintien dans l'emploi, condition irremplaçable de l'autonomie réelle. Nous devons faire des services publics de l'emploi la pierre angulaire de cette mobilisation avec l'objectif de renforcer la lutte contre

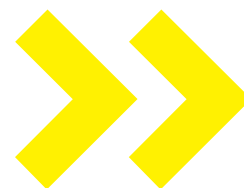
les discriminations pour développer un marché du travail inclusif. Ces travaux, nous les mènerons comme toujours en nous appuyant sur l'expertise des personnes et de leurs représentants avec les partenaires de la société civile européenne.

Une société européenne pleinement inclusive est celle qui œuvre à l'épanouissement professionnel et personnel de tous ses citoyens. C'est pourquoi je suis ravie de porter, avec mes homologues et les membres de la société civile, cet événement pour une Union pleinement inclusive !



Sophie CLUZEL

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre,
chargée des personnes handicapées



Sommaire

- 6** La présidence française du Conseil de l'Union européenne
- 8** Le programme de la présidence française du Conseil de l'Union européenne en matière de handicap
- 9** Enjeux et objectifs de la conférence sur le handicap
- 12** Programme/Ordre du jour
- 13** Participants
- 14** La ville de Paris

La présidence française du Conseil de l'Union européenne

En quoi consiste la présidence du Conseil de l'Union européenne ?

Une présidence tournante

Chaque État membre assure, par rotation, la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois. Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, c'est la France qui préside le Conseil de l'UE. La présidence du Conseil organise les réunions, élabore des compromis, rend des conclusions et veille à la cohérence et à la continuité du processus de décision. Elle veille à une bonne coopération entre tous les États membres et assure les relations du Conseil avec les institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement européen.

Qu'est-ce que le Conseil de l'Union européenne ?

Le Conseil de l'Union européenne, qu'on appelle aussi « Conseil des ministres de l'Union européenne » ou « Conseil », réunit les ministres des États membres de l'Union européenne par domaine d'activité. Il est, avec le Parlement européen, le co-législateur de l'Union européenne.

Concrètement, les ministres président dix domaines d'activité ou formations du Conseil de l'UE :

- *Affaires générales ;*
- *Affaires économiques et financières ;*
- *Justice et affaires intérieures ;*
- *Emploi, politique sociale, santé et consommateurs ;*
- *Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace) ;*
- *Transport, télécommunications et énergie ;*
- *Agriculture et pêche ;*
- *Environnement ;*
- *Éducation, jeunesse, culture et sport ;*
- *Commerce.*

Par exception, le Conseil des affaires étrangères est présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, actuellement Josep Borrell.

Le Conseil détient également des compétences en matière budgétaire : il arrête et modifie le budget européen avec le Parlement. Enfin, le Conseil adopte certaines décisions, ainsi que des recommandations non contraignantes, conclut les accords internationaux de l'Union et nomme les membres de certaines institutions (Cour des comptes, Comité économique et social européen, Comité des régions). Les délibérations et les votes du Conseil sur des actes législatifs sont publics.

Le Conseil de l'UE ne doit pas être confondu avec :

- **Le Conseil européen qui réunit les chefs d'État et de gouvernement des États membres et définit les orientations et les priorités politiques générales de l'Union européenne. Son président actuel est Charles Michel.**
- **Le Conseil de l'Europe, qui est une organisation intergouvernementale constituée de 47 États membres. Créée en 1949, elle a vocation à promouvoir le développement des droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit. Son siège est à Strasbourg et sa secrétaire générale est Marija Pejčino-vić Burić.**

Dans quel cadre s'inscrit la présidence française de l'Union européenne (PFUE) ?

➤ **La PFUE s'inscrit dans la continuité des orientations fixées par le Président de la République** dans son discours pour une Europe souveraine, unie et démocratique prononcé le 26 septembre 2017 à La Sorbonne. Depuis quatre ans, le Président de la République et le Gouvernement travaillent à construire une souveraineté européenne réelle, c'est-à-dire la capacité de l'Europe à exister dans le monde actuel pour y défendre nos valeurs et nos intérêts. La présidence française du Conseil de l'Union européenne prolongera ce travail pour une Europe plus solidaire, plus souveraine et plus démocratique.

➤ **La PFUE s'articule avec le programme du « trio » des présidences**, dans lequel la France inscrit son action. Ce système, qui existe depuis 2009, permet de fixer des objectifs à long terme et de définir les grands thèmes qui seront traités pendant une période de 18 mois. Après la présidence slovène, la France entamera un nouveau cycle et travaillera en trio avec la République tchèque au second semestre 2022 et la Suède au premier semestre 2023.

**PRÈS DE
400 ÉVÉNEMENTS**

AU TOTAL, PRÈS DE 400 ÉVÉNEMENTS PRÉVUS EN FRANCE ET AU SEIN DE L'UE RYTHMERONT LA PRÉSIDENTE : DES RÉUNIONS POLITIQUES, UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ET DES ÉVÉNEMENTS CITOYENS OUVERTS À TOUTES ET À TOUS.

Le programme de la présidence française du Conseil de l'Union européenne en matière de handicap

En matière d'inclusion sociale, la présidence française entend promouvoir l'action de l'Union sur la prise en compte des droits fondamentaux et la lutte contre l'exclusion sociale et économique des personnes vulnérables. Dans le cadre de la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2021-2030, la présidence proposera, à l'occasion d'une conférence ministérielle organisée début mars, une réflexion sur les moyens d'action pour renforcer la participation socioéconomique et l'accès aux droits des personnes en situation de handicap. Cette conférence permettra notamment de faire un point d'étape sur le paquet emploi visant à définir des objectifs en matière d'emploi des personnes en situation de handicap, mais également de partager les enjeux liés à la recherche européenne sur l'autisme.

Objectifs et enjeux de la conférence ministérielle sur le handicap : « Améliorer l'accessibilité et l'accès aux droits, mettre en œuvre la stratégie européenne 2021-2030 »

Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées organise, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, une conférence ministérielle le 9 mars 2022, à Paris. En présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre français, chargée des Personnes handicapées, et d'Helena Dalli, commissaire européenne à l'égalité, cette conférence réunira les ministres européens chargés du handicap, ainsi que des représentants de la société civile. Cette conférence a pour objectif de discuter des moyens d'action possibles pour renforcer la participation des personnes handicapées, dans le cadre de la nouvelle stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030 adoptée par la Commission européenne.

Vers l'accessibilité et la mobilité : défis et opportunités dans la mise en œuvre de la stratégie 2021-2030

La crise sanitaire l'a rappelé, l'inclusion sociale, la participation et l'égalité d'accès à une éducation, à un travail et à des soins de qualité pour tous doivent rester les principales priorités de l'Europe.

La première session de la conférence doit permettre aux ministres et aux représentants de la société civile de discuter et d'évaluer les progrès récents en matière d'accessibilité et de mobilité des personnes en situation de handicap, aux niveaux national et européen.

Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation dans une Union européenne plus inclusive

En Europe, le taux d'emploi des personnes handicapées (50,8 %) reste inférieur à celui des personnes non handicapées (75 %). La participation au marché du travail se heurte encore à d'importants obstacles tels que la persistance des stéréotypes, le manque d'adaptation du lieu de travail ou l'insuffisance de l'offre de formation. L'accès à l'emploi est une priorité absolue pour les futures actions européennes en faveur des personnes handicapées.

Afin de répondre à cet enjeu, la deuxième session de la conférence sera consacrée à la scolarisation des élèves en situation de handicap et à l'accès à la formation continue, pour renforcer l'égalité des chances en matière d'emploi. Les étapes de la mise en œuvre de la stratégie 2021-2030 seront ainsi évoquées afin de préparer le lancement de l'une des initiatives phares de la Commission européenne, le « paquet-emploi » en faveur des personnes handicapées.

Vers un marché du travail ouvert et inclusif, dans la perspective du paquet européen sur l'emploi des personnes handicapées

Lors de la troisième session, les participants discutent du renforcement de l'accessibilité et de l'inclusion du marché du travail pour les personnes en situation de handicap. Ces discussions se tiendront dans la perspective du « paquet » européen qui sera lancé courant 2022.

Afin d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, les participants doivent évoquer le rôle des services publics européens de l'emploi, ainsi que l'importance de la lutte contre les stéréotypes.

Vers une perspective européenne pour la recherche sur l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement

Les ministres aborderont la question de l'autisme, au cours d'une session de travail distincte. Cet échange doit permettre de partager des bonnes pratiques nationales pour favoriser la participation des personnes autistes, sous l'angle d'une réflexion européenne sur la recherche de ses causes.

Quelques chiffres sur le handicap dans l'Union européenne

Environ 87 millions de personnes âgées de 16 à 64 ans au sein de l'Union européenne sont en situation de handicap, soit 17,9 % de cette tranche de la population

- ▶ *50,8 % des personnes en situation de handicap ont un emploi dans l'Union européenne contre 75 % des personnes sans handicap. Elles sont surreprésentées dans les emplois précaires et à bas salaires*
- ▶ *29,4 % des personnes en situation de handicap ont un diplôme du second degré contre 43,8 % pour les personnes sans handicap*
- ▶ *Plus d'1 personne sur 2 en situation de handicap déclare s'être déjà sentie discriminée*
- ▶ *64,3 % des personnes en situation de handicap de plus de 16 ans disposent d'une connexion Internet chez eux contre presque 88 % des personnes sans handicap*

Source : Eurostat, 2019, 2020

Programme/Ordre du jour

MATIN

8H30

Entrée protocolaire des ministres et accueil des délégations



9H30

Ouverture



10H00

Première session de travail

Thème : « Vers l'accessibilité et la mobilité : défis et opportunités dans la mise en œuvre de la Stratégie 2021-2030 »



11H00

Deuxième session de travail

« Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation dans une UE plus inclusive »



12H30

Déjeuner de travail

Thème : « Vers une perspective européenne sur la recherche sur les troubles du neuro-développement »

APRÈS-MIDI

14H45

Photo de famille



15H15

Troisième session de travail

Thème : « Vers un marché du travail inclusif, dans la perspective du paquet européen pour l'emploi des personnes handicapées »



18H

Conclusions



18H30

Conférence de presse

Participants

Sophie CLUZEL

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées

Helena DALLI

Commissaire européenne à l'égalité

Katarina IVANKOVIC-KNEZEVIC

Directrice de la DG Droits sociaux et Inclusion de la Commission européenne

Ana Peláez NARVAEZ

Vice-présidente du Forum européen des personnes handicapées

Micheal O'FLAHERTY

Directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA)

Catherine BARTHELEMY

Directrice du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Autisme et Troubles du neuro-développement

Johannes KOPF

Président du réseau européen des services publics et de l'emploi

Paul BAZIN

Directeur général adjoint en charge de l'offre de services, Pôle Emploi

Charline NICOLAS

Directrice générale adjointe en charge de la stratégie, Pôle emploi

Raffaela KIHNER

Responsable de la politique, Association européenne pour l'éducation des adultes (EAEA)

Thomas SIGNAL

Responsable des politiques, Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées (EASPD)

Ministres et représentants des 27 États membres chargés du handicap

La ville de Paris

Paris, ville plurielle, à la fois éternelle et innovante accueille chaque année des millions de visiteurs séduits par son exceptionnel patrimoine architectural et culturel, curieux de goûter à son art de vivre si particulier.

Capitale de la mode, de la gastronomie ou du shopping, la ville foisonne d'événements et de nouveaux projets, et se prépare d'ailleurs activement à l'accueil des jeux Olympiques et jeux Paralympiques de 2024.

Parmi les monuments incontournables de la capitale, plébiscités par les touristes : la Tour Eiffel, la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris, le Sacré-Cœur, l'Arc de triomphe, etc. La ville foisonne également d'une large variété de lieux de culture, tels que le Musée d'Orsay, l'Institut du monde arabe, la Philharmonie de Paris, la Fondation Louis Vuitton ou encore le Musée du Louvre qui accueille chaque année plus de neuf millions de visiteurs. La capitale attire les projets d'envergure et les nouvelles expériences, qui renouvellent sans cesse son attractivité, comme l'attestent les récentes ouvertures de la Bourse de Commerce - Collection Pinault, de la nouvelle Samaritaine, de l'Atelier des Lumières, ou bientôt de la Manufacture de la Mode de Chanel, etc.

Ses quartiers, du Marais à la butte Montmartre en passant par le quartier Latin, offrent chacun des ambiances particulières, à découvrir au fil de leurs petites boutiques, galeries d'art ou terrasses de cafés.

➤ Visiter Paris

Contact presse :

Secrétariat d'État chargé
des Personnes handicapées

seph.communication@pm.gouv.fr



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE22
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE